

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 octobre 2014

Etaient présents sous la présidence de Jean-Claude BILLOT, tous les conseillers :
Yasmine BETHOUART, Christian CLAIRE, Annie EVRARD, Marius GOURGUECHON,
Laurence LEGRAND, Jean MARTIN, Nicolas TREILHOU, VAILLANT Jean-Marie

à l'exception de :

- Mme Bérénice JOLIBOIS qui a donné pouvoir à Mme Yasmine BETHOUART,
- Absent excusé: M. Frédéric LEBEAU.

Monsieur Marius GOURGUECHON a été élu secrétaire de séance.

Après présentation par Monsieur le Maire, du procès-verbal du conseil municipal qui a eu lieu le 17 septembre 2014, le conseil l'approuve à l'unanimité.

A la demande de M. le Maire, il est décidé à l'unanimité des présents de rajouter à l'ordre du jour :

- Création d'un marché de producteurs locaux
- Délibération Noël du personnel
- Modification contrat de location
- Principe de reprise des tombes

Délibération I: Motion de soutien de l'AMF

Monsieur le Maire explique que les dotations concernant la commune de Ferrières vont diminuer de 30%, ce qui représente une baisse de 15 000 € pour la commune de Ferrières

Il est proposé de soutenir l'AMF.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de Ferrières soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération II: Autorisation de signature d'un contrat de prêt de matériel de la mairie

Monsieur le Maire explique qu'il était d'habitude de prêter le matériel de la commune aux habitants de la commune.

Cependant il s'avère nécessaire d'officialiser ce prêt par un contrat de prêt.

Le Matériel sera ainsi retiré à la mairie après prise de RDV, une caution de 150 € sera demandée.

Une vérification de l'état du matériel s'impose à chaque prêt.

Le barnum ne peut sortir que pour des manifestations communales (fête des voisins si c'est sur le domaine public) les bâches devront être rendues sèches.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération III: Validation du tableau de classement des voiries

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur CLAIRE qui explique que par délibération en date du 16/10/2013, le précédent tableau de classement unique des voies communales établissait la longueur des voies communales à 5 989 mètres,

Il est proposé d'actualiser ce tableau unique de classement de la voirie communale, qui établit la longueur des voies classées dans le domaine public communal à 6 089 mètres.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération IV: Délibération d'autorisation de signature de conventions avec diverses associations

M. le Maire explique qu'il convient de signer une convention de mise à disposition des locaux de la commune avec toutes les associations qui perçoivent des subventions.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération V : Convention de transition de mise à disposition de services de l'Etat pour l'instruction

Monsieur le Maire donne la parole à M. MARTIN qui explique que la convention de mise à disposition des services de l'état reprenant la répartition de l'instruction des actes relatifs à l'occupation du sol sur le territoire de la commune arrive à son terme le 31 octobre 2014,

A compter du 1^{er} juillet 2015, la loi ALUR promulguée le 24 mars 2014, ne permettra plus aux services de l'Etat d'instruire les actes relatifs à l'occupation du sol à la place des communes compétentes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants,

Aussi, il convient de reprendre une nouvelle convention de transition pour continuer à bénéficier de cette mise à disposition pour la période comprise entre le 1^{er} novembre 2014 et le 30 juin 2015.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération VI : Délibération de reconduction de la taxe d'aménagement

Monsieur MARTIN explique que par délibération en date du 16 novembre 2011, le taux de la taxe d'aménagement avait été modifié à 1,5% sur l'ensemble du territoire communal à compter de 2014,

Martine CARPEZA, Responsable du Bureau de Pilotage de l'ADS, pour continuer à percevoir taxe d'aménagement, de prendre une nouvelle délibération avant le 30 novembre en mentionnant que "la présente délibération est reconductible d'année en année"

Voté à l'unanimité des présents

Délibération VII : Institution du nouveau droit de préemption urbain

Monsieur le Maire explique que la CCOA par délibération du 18 septembre 2014 a institué à son profit le nouveau droit de préemption urbain issu de la loi ALUR et de le déléguer aux communes.

Il convient d'instituer au profit de la commune le nouveau droit de préemption urbain et de donner délégation à Monsieur le Maire.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération VIII : Recensement des demandes de travaux de bordurage, d'aménagement et d'assainissement pluvial et de confection de trottoirs par le SIVU

M. le Maire explique que le SIVU de voirie nous demande de recenser les demandes de travaux de bordurage, d'aménagement et d'assainissement pluvial et de confection de trottoirs qui pourrait être demandés par la commune de Ferrières.

M. CLAIRE voit avec la commission de travaux : proposition à faire au SIVU

Délibération IX : Validation de la modification horaire du contrat CUI CAE

M. le Maire explique au conseil municipal que compte tenu des formations obligatoires à réaliser par l'agent, il convient d'effectuer une modification de la durée hebdomadaire de travail de 20 h à 28h.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération X : Validation du devis pour la dématérialisation PES V2 Berger Levrault

M. le Maire présente le devis pour la procédure de dématérialisation de la finance PES V 2 du fournisseur de logiciel berger Levrault pour un montant de 475 € HT pour l'équipement et l'assistance et 20 € HT pour l'abonnement annuel.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XI : Validation du rapport d'activités 2013 de l'ADUGA

M. le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activités 2013 de l'ADUGA.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XII : Schéma départemental de déploiements de bornes de recharge des véhicules électriques

M. le Maire présente le schéma départemental de déploiements de bornes de recharge des véhicules électriques.

Délibération XIII: Expérimentation en vue de favoriser l'accès à l'eau et mettre en œuvre une tarification sociale de l'eau suite à l'article 28 de la loi n° 2013-312 du 15 avril 2013

M. le Maire donne la parole à M. TREILHOU pour exposer au conseil municipal l'expérimentation en vue de favoriser l'accès à l'eau et mettre en œuvre une tarification sociale de l'eau suite à l'article 28 de la loi n° 2013-312 du 15 avril 2013.

Cependant, ce type d'expérience ne semble pas adapté à une petite régie eau comme celle de la commune de Ferrières.

Refus à l'unanimité des présents.

Délibération XIV: Proposition d'adhésion CPIE val de Somme

M. le Maire présente la demande d'adhésion du CPIE Val de Somme.

Cette adhésion pourrait avoir pour intérêt pour la Zone ZNIEFF, pour le problème de mare de la commune et également pour la rédaction du dossier pour le concours des villes et villages fleuris.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XV: Noël du personnel

M. le Maire explique que dans l'ancienne mandature il avait été décidé d'accorder des bons cadeaux à chacun des agents et à leurs enfants jusqu'à 16 ans.

Il conviendrait donc de renouveler ces dispositions soit :

- Un bon d'achat de 30 € par enfant (jusqu'à 16 ans)
- Un bon d'achat de 80 € pour chaque agent

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XVI: Contrat de location de la salle des fêtes

M. le Maire explique que compte tenu des récentes difficultés rencontrées lors de la location de la salle polyvalente, il conviendrait de modifier le contrat et de porter la caution de nettoyage à 150 € pour le nettoyage, ce qui correspond à la reprise totale du nettoyage.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XVII: Création de marché de producteurs locaux

M. le Maire explique suite à l'expérience de la fête locale la commission marché souhaite renouveler l'expérience du marché de producteurs locaux toutes les semaines.

Il convient donc d'acter le principe du lancement du marché de producteurs.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XVIII: Reprise des tombes

M. le Maire explique qu'il convient de lancer la procédure de reprise de tombes.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XIV: Autorisation achat et remboursement des plantes à l'étranger

M. le Maire expose au conseil municipal les difficultés liées à l'achat des plantes en France à des prix raisonnables et sollicite l'autorisation du conseil pour acheter des fleurs à l'étranger pour le compte de la commune et de se faire rembourser ensuite sur le budget communal.

Voté à l'unanimité des présents.

Informations et questions diverses :

➤ Accueil pendant une semaine d'un stagiaire découverte des fonctions de secrétaire de mairie

➤ Arrêté de restriction circulation poids lourds et demande rattachement

➤ Préparation du 11 novembre

➤ 7^{ème} assises du fleurissement

➤ Noël des enfants et repas des aînés

Noël des enfants : 15h

Repas des aînés : RDV 10h

➤ **Rapports des commissions**

- **Commission fêtes**

3 et 4 octobre 2015 250 lanternes

9 janvier 20h vœux du maire

Telethon

CAT Flixecourt : cotisation pas d'augmentation

Devis Lavaquerie : à prévoir à la prochaine commission bâtiments travaux: samedi 22 novembre 2014 à 10h.

Question des déchets verts relancée: service payant déductible des impôts

Annie EVRARD, déléguée à la bibliothèque fait état des nouvelles horaires de la bibliothèque de Ferrières :

Le mercredi et le vendredi 17h30 à 19h30

Le mercredi de 13h45 à 14h45

Discussion sur un panneau d'information sur le CD 211

Mme Legrand fait état de la remise des brevets du collège : 87% de réussite au BEPC

Séance levée à 23h20.

Prochaine réunion de conseil municipal sur convocation en novembre 2014.